



Ste-Marthe, le 8 juillet 2008

Examen stratégique de la Société canadienne des postes
330, rue Sparks (HCCR)
Ottawa (Ontario)
K1A 0N5

**Objet : Copie de la résolution 08-07-125
Municipalité de Sainte-Marthe (Québec)**

Monsieur,

« X » Veuillez trouver ci-joint une copie de la résolution 08-07-125
concernant la déréglementation de Postes Canada

« » Les documents ci-joints sont pour votre information :

« » Message

Bernard Charlebois
directeur général

/pièce jointe

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-MARTHE**

**Session
régulière
2 juillet
2008**

Procès-verbal de la session régulière du conseil de la municipalité de Sainte-Marthe, tenue le mercredi 2 juillet 2008 à 20h.04 au lieu ordinaire des sessions du conseil et à laquelle sont présents :

Madame le maire Aline Guillotte

Messieurs les conseillers Marcel Delattre, Claude Gravel, François Béliveau, Peter T. Stephenson et Sylvain Roy

formant quorum sous la présidence de Madame le maire.

M. le conseiller Eddy Lawlor est absent.

M. Bernard Charlebois, d.g. et Madame Josée Lalonde d.g. adjointe sont également présents.

SYNDICAT DES TRAVAILLEURS ET TRAVAILLEUSES DES POSTES

ATTENDU QUE l'Examen stratégique de la Société canadienne des postes, qui a été lancé le 21 avril 2008 par le gouvernement fédéral, envisage la déréglementation du service postal (c'est-à-dire la réduction ou l'élimination du privilège exclusif de Postes Canada sur la poste-lettres);

ATTENDU QUE si le gouvernement réduit ou élimine le mécanisme qui finance le service postal universel, soit le privilège exclusif, il sera de plus en plus difficile d'assurer un service postal abordable à l'ensemble de la population, et ce, dans toutes les régions du pays;

ATTENDU QUE la déréglementation du service postal dans d'autres pays a entraîné la fermeture de bureaux de postes, une réduction des services, des pertes d'emplois et une augmentation des tarifs postaux pour la population et les petites entreprises;

ATTENDU QUE le gouvernement ne tient pas d'audiences publiques dans le cadre de l'Examen stratégique et qu'il ne consulte pas adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population;

Il est proposé par M. le conseiller François Béliveau
Appuyé par M. le conseiller Sylvain Roy
et il est résolu à l'unanimité

08-07-125

QUE la municipalité de Sainte-Marthe s'oppose à la déréglementation de Postes Canada et exige que le gouvernement tienne des audiences publiques et consulte adéquatement les véritables propriétaires du service postal, c'est-à-dire la population.

*** A D O P T É E ***

**Extrait certifié conforme
Le 7 juillet 2008**


**Bernard Charlebois
Directeur général**